

## Débordement de cours d'eau

Advenant un débordement de cours d'eau, vos citoyennes et citoyens pourraient être admissibles à une aide financière et à de l'indemnisation. Pour ce faire, ils doivent remplir leur demande en ligne.

Pour toute question ou pour de l'accompagnement, communiquez avec le MSP au :

- 418 643-2433 (Québec);
- 1 888 643-2433 (ailleurs au Québec).

Nous vous invitons à publier sur la page Web de votre municipalité les informations inscrites sur le document intitulé « *1.7\_Info\_Web\_Mun* » et à afficher le document dans les bureaux de votre municipalité.

Vous pouvez également inviter vos citoyennes et citoyens à consulter les liens ci-dessous :

- [Information générale sur l'aide financière](#)
- [Vidéo - Particuliers](#)
- [Aide-mémoire - Particuliers](#)